



LE DIRECTEUR GENERAL

PORT AUTONOME DE DAKAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT n° F _ D S T A _ 0 8 2

Fourniture de projecteurs pour mâts d'éclairage de 40 m.

1. Le présent avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal « Le Soleil » du 16 Décembre 2022, publié dans le Portail des Marchés publics du Sénégal et sur le site du Port au www.portdakar.sn.
2. Le Port Autonome de Dakar a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement 2023 des fonds, pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la fourniture de projecteurs pour mâts d'éclairage de 40 m.
3. Le Port Autonome de Dakar sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture de projecteurs pour mâts d'éclairage de 40 m.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert (AOO) tel que défini dans le décret n°2022-2295 du 28 décembre 2022 portant Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Passation des Marchés Tél. : 33 849 45 45 poste 41-57 Courriel : cpm@portdakar.sn et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Cellule de Passation des Marchés du Port Autonome de Dakar – Direction Générale au 1er étage (couloir gauche) 21, boulevard de la Libération, Tél. : 33 849 45 45 poste 41-57, fax : 33 822 24 63, les jours ouvrables (du Lundi au Vendredi) :
 - Lundi- Jeudi : 7 heures 30 mn à 13 heures 30 mn et de 14h à 16h30 mn,
 - Vendredi : 7 heures 30 mn à 13 heures 30 mn.

NB : Un exemplaire du Dossier d'Appel d'Offres sera disponible pour être consulté gratuitement sur place pour les candidats qui le souhaitent.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

4.1 Capacité Financière:

Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait à l'exigence ci-après :

- produire les états financiers des trois (03) dernières années (2010, 2021 et 2022) certifiés par un comptable ou un commissaire aux comptes agréé par l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés du Sénégal (ONECCA) ou organismes assimilés. Ou s'il s'agit d'une entreprise communautaire des états financiers certifiés par un comptable ou un commissaire aux comptes agréé par un organe habilité de son pays d'origine. Ces états financiers devront refléter une situation financière équilibrée du candidat ;

4.2 Capacité technique et expérience

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- Compétences sur le périmètre fixé : disposer d'un siège social et être spécialisé dans la fourniture de matériel d'éclairage public. Fournir à cet effet l'attestation de domiciliation et le registre de commerce.
- L'expérience de l'entreprise dans les fournitures similaires : avoir réalisé avec succès au moins deux (02) marchés de taille et nature similaire durant les cinq (5) dernières années (2018-2022). A cet effet, fournir les attestations de bonne exécution. Chaque attestation précise notamment : la nature des prestations, leur montant, le nom, la qualité du signataire et l'année de réalisation.

NB : les bons de commandes, copies de marché ou similaire ne sont pas acceptés.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en s'adressant à la Caisse Centrale de la Direction Financière et Comptable (DFC), sise à l'immeuble Ex COSEC, rue des Messageries, zone sud du Port, contre un paiement non remboursable de Vingt-cinq (25 000) en FCFA les jours ouvrables (du Lundi au Vendredi) :

- lundi- Jeudi : 7 heures 30 à 13 heures 30 et de 14h à 16h30 mn ;
- Vendredi : 7 heures 30 à 13 heures 30mn

NB. La méthode de paiement sera en espèces.

- 8.** Les offres devront être soumises au plus tard le **20 SEPT. 2023** à 9h 30mn à la salle du Conseil d'Administration de la Direction Générale du Port, 1^{er} étage sise au 21, boulevard de la Libération où les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats le même jour et à la même heure à l'adresse indiquée ci-dessus. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, délivrée par un organisme financier agréé par le Ministère des Finances et du Budget, d'un montant de **Deux millions (2.000.000) francs CFA.**

Les offres devront être valables pendant un délai minimum de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres, pendant lequel les candidats restent engagés par leurs offres.

Mountaga SV

Ampliation :

- Class